Formation tuteurs ou maître d'apprentissage

Management / Ressources humaines

14/11/2026

Public et prérequis

Salariés amenés à exercer une mission de tutorat ou de maître d'apprentissage dans le cadre d'un parcours d'intégration, d'alternance, de professionnalisation, de certification ou de montée en compétences.

Prérequis réglementaires pour devenir tuteur dans le cadre de la formation par apprentissage, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un accompagnement interne à l'entreprise.
Maîtriser les activités professionnelles du poste concerné.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
• Identifier son rôle et adopter une posture adaptée de tuteur ou maître d'apprentissage
• Organiser l'accueil et l'intégration d'un apprenant
• Comprendre et exploiter un référentiel de formation et/ou de certification
• Traduire les activités métier en compétences observables (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
• Accompagner la progression de l'apprenant tout au long du parcours
• Mettre en œuvre des modalités de suivi et d'évaluation avant, pendant et à l'issue du parcours
• Communiquer efficacement avec l'apprenant et les parties prenantes du parcours

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Réflexions et échanges d'expériences
Mise en place d'ateliers et jeux de rôles
Cas d'entreprises / cas de formations
Conception et/ou mise à disposition d'outils

Modalité d'évaluation

Exercices pratiques
Études de cas
Observations lors des mises en situation
Questions / Réponses

continuing.modalite.pdf.title

Par retour du bulletin d'inscription avec la liste des participants, accès selon notre calendrier inter-entreprises ou à la date de votre choix au sein de votre entreprise.

Contenu de la formation

Jour 1 – Adopter la posture de tuteur et accompagner l'apprenant

RÉFÉRENCE
MANA-215

CENTRES DE FORMATION
NEVERS, AUXERRE, JOIGNY, SENS

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 58-89

• 1200 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 500 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les actions réalisées dans le cadre d'une formation continue /contrat de professionnalisation sont portées par l'As.SIC

Comprendre le rôle du tuteur / maître d'apprentissage :
• Cadre et finalités du tutorat et de l'apprentissage
• Missions, responsabilités et limites du rôle
• Positionnement entre expert métier, accompagnateur et évaluateur
• Identification des acteurs du parcours (manager, organisme de formation, RH, apprenant)

Développer une posture d'accompagnement efficace :
• Les fondamentaux de la posture tutorale
• Adapter son accompagnement selon le profil et le niveau d'autonomie de l'apprenant
• Techniques de communication et d'écoute active
• Questionnement et reformulation
• Gestion des situations difficiles ou du manque d'engagement

Construire les conditions d'apprentissage :
• Organiser l'intégration et les premières activités
• Favoriser l'apprentissage en situation de travail
• Transmettre les bonnes pratiques métier
• Structurer des séquences d'apprentissage progressives
• Sécuriser l'acquisition des compétences

Jour 2 – Piloter le parcours et suivre la progression de l'apprenant

Comprendre le référentiel et construire le parcours :
• Différencier :

- référentiel d'activités
- référentiel de compétences
- référentiel d'évaluation
- orogramme ou parcours de formation
 • Lire et interpréter un référentiel
 • Identifier les compétences et attendus de certification ou de validation
 Décliner le métier en critères observables :
- Décomposer une activité professionnelle : savoirs / savoir-faire / savoir-être
 • Construire une progression professionnelle
 • Déterminer des situations d'apprentissage adaptées

Suivre, évaluer et accompagner la progression de l'apprenant :

- Les étapes de l'évaluation : évaluation initiale / évaluation formative / évaluation finale
 •Observer et objectiver les acquis
 • Construire des points d'étape et des preuves de progression
 • Définir des indicateurs de suivi observables
- tiliser des outils de suivi : grille d'observation / carnet de suivi / tableau de progression / bilan intermédiaire
 • Formuler un retour constructif et mobilisateur

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

01/07/2026